



DEL-2025-0056

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 13

OBJET :
ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 20 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., Mme DURAND A., M CAILLER R., Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU B., Mme BARON A., M DUGUE V., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-L, Mme PASQUEREAU C., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme JOLIVET C.

SECRETAIRE : Mme FONTENEAU C.

Monsieur le Maire explique que le tracteur utilisé à l'heure actuelle par les services techniques à 7 ans et qu'il coûte de plus en plus cher en factures d'entretien et de petites réparations.

Il y a donc nécessité d'investir dans l'achat un tracteur pour les services techniques. Une consultation auprès de plusieurs de concessionnaire a été effectuée pour un tracteur plus puissant avec une fourche.

Marque	Puissance	Garantie	Prix TTC	Reprise	Solde final
Case	55 CV	2 ans	66 615.06 €	10 200 €	56 415.06
Massey Ferguson	49CV	2 ans	60 912.00 €	11 500 €	49 412.00
Yanmar	47 CV	5 ans	65 456.40 €	15 000 €	50 456.40

Il est proposé de choisir le tracteur Yanmar car la garantie constructeur est plus longue et la reprise de l'ancien tracteur est plus élevée.

Cette dépense d'investissement sera financée sur le budget communal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** l'achat d'un tracteur Yanmar pour les services techniques pour un montant de 54 547 € HT soit 65 456.40 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 25 NOV. 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 25 NOV. 2025



Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,
Le Maire,
Pascal EVIN

